

LES ECO-ENTREPRISES



QUI SONT LES ECO-ENTREPRISES ?

CONSTATS DU MARCHÉ

- Les éco-entreprises produisent des biens et des services capables de mesurer, de prévenir, de limiter, ou de corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes.
- Ces entreprises sont en plein développement, leur croissance est supérieure à la croissance économique nationale (2.3%). Sous l'influence des contraintes environnementales, le marché des éco-entreprises connaît depuis quelques années un fort développement. Les grands groupes dominent, en particulier dans le secteur de l'eau et des déchets, mais de nombreuses PME percent, jouant sur l'effet de spécialité en appliquant des technologies très pointues.
- Certaines activités comme la gestion de l'eau ou des déchets sont anciennes, d'autres comme la réhabilitation des sols pollués, encore embryonnaires.
- Elles ont 3 principaux clients : les collectivités publiques (37 %), les entreprises industrielles (45 %), les ménages (18 %).

PARTICULARITES

Un éventail large d'entreprises en fonction du domaine d'activités, du type de prestations, du type de clientèle, de la taille des entreprises...

Les entreprises sont extrêmement diverses et font appel à des compétences très variées.

Un secteur dépendant des politiques publiques : fort impact de la réglementation qui s'exerce tant sur l'offre que sur la demande. C'est l'évolution réglementaire qui a soutenu le développement de leur activité.

Un savoir-faire reconnu à l'international : la France se situe au 4^{ème} rang mondial, 30 % du potentiel est exporté.

Une recherche R&D forte mais répartie chez de nombreux acteurs.



COMMENT SONT-ELLES STRUCTUREES ?

L'ÉVENTAIL DES ECO-ENTREPRISES

L'éventail des éco entreprises est large et les potentiels diffèrent selon l'activité. On discerne **6 domaines** :

- La distribution et assainissement des Eaux
- La gestion des déchets
- La récupération
- La réhabilitation des sols pollués
- La lutte contre la pollution de l'air
- La lutte contre le bruit

LES CHIFFRES CLES

- **Plus de 7000 entreprises**
- CA 2004 : 29,116 Milliards d'€ (+8,5% par rapport à 2003)
- CA 2005 : 29,994 Milliards d'€ (+3%)
- Répartition du CA :

1) EAUX : plus de la moitié du marché	} 94 %
2) RECUPERATION : 7 milliards	
3) DECHETS : 6 milliards	
4) BRUIT : 630 millions euros	
5) AIR : 320 millions euros	



ZOOM SUR LES 5 PRINCIPAUX SECTEURS ET LES ENTREPRISES

La plus grande partie des éco entreprises se situe dans le secteur de l'eau et des déchets, domaines d'excellence de l'éco industrie française où l'investissement est dopé par le besoin d'équipement des collectivités locales, la nécessité de moderniser les installations et le respect des directives européennes.



L'EAU

Les activités de gestion des eaux usées comprennent essentiellement les activités de prévention de la pollution des ressources en eau à travers la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que les activités liées à cette prévention.

- Nombre d'entreprises : 2000 entreprises
- Les leaders : Ondéo, Véolia–Générale des eaux, Saur Ternois, Groupe Ruas, Suez,
- Secteur extrêmement concentré : les 3 majors (Véolia, Suez et Saur) et leurs filiales = 55 % du marché (600 entreprises code NAF 900.A , épuration des eaux usées).



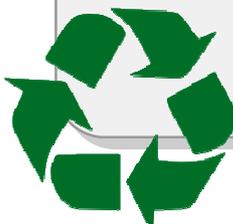
LES DECHETS

Les activités de gestion des déchets comprennent aussi bien la collecte et le transport des déchets que leur tri (traitement nécessaire à la récupération des éléments de matériaux réutilisables et de l'énergie), leur traitement final et leur stockage ultime. Ces activités ont pour but la prévention de la pollution et l'utilisation efficace des matières. Code NAF 900.B et 900.E.

- Les leaders : CGEA-Onyx, Sarp, Sita, Elyo, Coved (filiale de Saur), Séché Environnement, Groupe Nicollin
- Parmi les équipementiers, on trouve Alstom Energy Systems et CNIM qui fournissent des installations clefs en main d'incinérateur de déchets et déchets dangereux
- Le nombre de centres de tri DIB (Déchets Industriels Banals) était de 76 début 2003.
- Particularités du marché : ralentissement de la progression du gisement des déchets, rallongement de la chaîne de collecte et traitement, renforcement des contraintes environnementales, augmentation des coûts. Le marché dépend à 60 % des décisions des collectivités pour la partie investissements, équipements et leur recours à la délégation de service public. 40 % correspondent aux déchets des entreprises.
- Croissance attendue : + 5%

RECUPERATION, RECYCLAGE ET VALORISATION

- Nombre d'entreprises : 3300 établissements employant 30 600 personnes. Code NAF 371.Z et 372.Z.
- Les leaders : Guy Dauphin Environnement, CFF recycling Purfer
- Forte concentration des entreprises, en l'espace de 7 ans le nombre d'entreprises a été divisé par 2
- Petites structures : 73% des entreprises ont moins de 10 salariés
- Les filières ferrailles - VHU (Véhicules Hors d'Usage) et métaux non ferreux regroupent 2050 entreprises.
- Particularités du marché : 39 millions de tonnes (2005) ont été collectées par les professionnels de la récupération, du recyclage et de la valorisation (ferrailles : 14 tonnes, papiers et cartons : 5,4 tonnes, verre : 2 tonnes, métaux non ferreux : 1,6 tonnes). Fluctuation en fonction du prix des matières premières, perspectives d'évolution élevées (en particulier pour les métaux ferreux)
- Croissance attendue : + 4%





ZOOM SUR LES 5 PRINCIPAUX SECTEURS ET LES ENTREPRISES



L'AIR

Ce segment concerne la fabrication d'équipements de filtration et de dépoussiérage de l'air, des fumées et autres émissions atmosphériques.

- L'essentiel de l'activité se concentre dans la fabrication d'équipement, leur installation et leur maintenance. Les services liés (études, conseils...) ne représentent que 6 % du CA total du domaine.
- Nombre d'entreprises : environ 400 entreprises de taille moyenne ayant développé des stratégies de niche.
- Les leaders : Solios Environnement, Aria Technologies, Neu SA, Socrématic, Camfil Farr (un des leaders mondiaux, possède un site de production en France)
- Segment amené à se développer rapidement car de nombreuses branches d'activités utilisant des solvants sont concernées par le renforcement de la réglementation sur les émissions de COV (Composés Organiques Volatiles) : industries chimiques, peintures, industries de traitement des métaux, pressing, imprimeries ...
- Croissance attendue : + 20 %

LE BRUIT

Les activités de lutte contre le bruit comprennent les activités de protection des personnes et des constructions exposées au bruit.

- Nombre d'entreprises : 200 à 350 entreprises
- Les leaders : Environnement SA, SERES, IAC Boet Stopson, 01DB acoustics et vibration malgré leur taille faible (30 M€ de CA) sont très performantes
- On distingue la réduction des émissions sonores et l'isolation phonique
- C'est l'isolation résidentielle qui représente la majorité du marché de l'isolation



INTERVIEW CLIENT



VEOLIA PROPRETE : Interlocuteur : Monsieur Elstone (Responsable des travaux)

Par définition, nos métiers d'assainissement, de collecte, de traitement et de valorisation des déchets contribuent au développement durable, nous récupérons et transformons les résidus des activités humaines pour les restituer à la nature de la façon la moins dommageable possible.



CCF RECYCLING PURFER : Interlocuteur : Monsieur Faret (Responsable d'exploitation)

Notre métier, depuis 1956, c'est d'assurer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation des métaux ferreux et non-ferreux, des biens de consommation arrivés en fin de vie (automobiles, déchets, équipement électriques et électroniques, etc.) ainsi que des matières de récupération (démolitions industrielles par exemple) et des déchets neufs industriels (chutes de fabrication).

Pourquoi, selon vous, les éco-entreprises sont-elles plus sensibles à la sécurité ?

VP : La sécurité est nécessaire d'une part pour protéger nos biens et bureaux et, d'autre part notre assurance nous oblige à nous équiper en système de protection.

CCF RP : Aujourd'hui la sécurité est obligatoire dans notre secteur d'activité, nous travaillons sur des chantiers où nous manipulons des engins dangereux, nous disposons de tonnes de cuivre de stockage qui attirent certains « visiteurs ».

Quels sont les risques les plus importants dans votre activité ?

VP : Nous avons équipé en télésurveillance nos bureaux, nos ateliers mécaniques où nous disposons l'ensemble de nos outillages et postes à souder, nos stocks de carburants d'huile et nous avons installé des caméras de surveillance sur nos chantiers pour contrôler notre parc véhicules et nos bennes de métaux.

CCF RP : Notre plus haut risque concerne le vol de métaux ferreux et non ferreux, notre volume de stockage de cuivre attire de plus en plus de malfaiteurs en raison du coût de la revente de la matière. Et nous attachons également une forte vigilance à la protection des flux de personnes sur nos chantiers, afin d'éviter tout accident qui serait de notre entière responsabilité.

La sécurité est-elle devenue un enjeu dans votre entreprise et depuis combien de temps ?

VP : Depuis toujours c'est un enjeu au niveau des bâtiments pour l'incendie et pour l'homme. Nous sommes équipés de matériel PTI car certaines équipes travaillent la nuit et des hommes sont seuls, isolés, dans les usines d'incinération, dans les centres d'enfouissement. Ils manipulent des machines et peuvent avoir des risques de malaises.

CCF RP : Depuis 2000, la sécurité de nos ouvriers est très importante, le port du casque est obligatoire, nous travaillons toujours en équipe car un accident de travail est vite arrivé : une voiture jetée de 5 mètres de haut, si les mesures de sécurité ne sont pas respectées, les conséquences peuvent être dramatiques.



●●● Faible

●●● Moyen

●●● Fort

VOL, DEMARQUE INTERNE ET CAMBRIOLAGE

• Les stocks de ferrailles ●●●

Acier, cuivre, zinc et alu sont les plus convoités. Les entreprises de recyclage et récupération sont particulièrement sensibles au vol de ces matières. Les voleurs y trouvent un produit moins dangereux à voler et plus facile à écouler que l'or et les bijoux : les vols de métaux ont augmenté de 45 % au premier trimestre 2006 par rapport à la même période de 2005 (source : office central de lutte contre la délinquance itinérante).

Les denrées volées sont négociées à un bon prix au marché noir : 4000 € la tonne de cuivre et entre 1000 et 1500 € la tonne d'aluminium.

« le 20 avril à Reims, 40 tonnes de cuivre ont été dérobées dans une entreprise de recyclage - préjudice 200 000 € »

« commando contre l'entreprise Ferrolac SA (18), spécialisée dans le recyclage des métaux : vol des bennes de cuivre : 6 tonnes »

Zinc



Cuivre



• Le carburant des véhicules ●●●

Camion benne et carburant stocké

• Les parcs véhicules, ●●●

camions, semi remorques (30 000 €), tracteurs (70 000 €)

• Les matériaux stockés, entreposés ●●●

Dans l'eau et l'air, les entreprises sont fabricantes de matériels : matériel d'isolation, panneaux phoniques type pompe, appareils de filtration

AUTRES RISQUES

Le vandalisme ●●●

Risque de détérioration des véhicules et machines techniques (destruction de l'outil de travail) destruction des machines outils propres au cœur de métier (machines souvent à la pointe des technologies) : appareils de mesure, de traitement, d'analyse...(pompes, appareils de filtration...)

L'incendie ●●●

Protection des RBA : résidus de broyage automobile (gros stockage à ciel ouvert)

Protection des entreprises carton, papiers...centre de tri et de recyclage papier

Risque d'incendie lié aux émanations de gaz (déchets)



Protection de l'homme ●●●

Secteur sensible à l'hygiène, la santé et la sécurité des employés sur leur lieu de travail : de nombreux accidents sont relevés.

- risque de chute de plain-pied à cause de sols glissants.
- risques liés à l'isolement de l'opérateur.
- risque d'entraînement d'un opérateur sur un convoyeur surtout si il débouche sur un équipement ou une zone à risque (broyeur, presse à balles, dénivelé important entre deux tapis, ...).

BENEFICES D'UNE INSTALLATION

Bénéfice d'une télésurveillance, vidéosurveillance :

- Limiter les risques liés à la circulation et à la coactivité entre les camions, les engins de manutention et les piétons
- Centres de tri, centres de transferts de déchets : évaluer les flux et les besoins en surface pour définir les zones d'attentes des camions, les zones de vidage, de manœuvre, de mise à quai, de bâchage, de pesage, de stockage des bennes en attente
- Lutter contre les dépôts intempestifs de déchets devant les portails d'entrée des déchetteries hors périodes d'ouverture des déchetteries
- Lutter contre les vols dans les bennes des déchetteries

- Protéger les déchets valorisables
- Superviser les flux sur les plateformes de déversement afin d'éviter tout encombrement
- Vol des caisses contenant le liquide des transactions de vente / achat des matières ferreuses

Bénéfice du contrôle d'accès :

- Pour des sites industriels : contrôle les flux pour éviter le piratage industriel et le vol d'information R&D
- Interdire l'accès à toute personne non habilitée aux zones de stockage (déchets dangereux type amiante)

